

Invitation

Monsieur le Maire
et l'ensemble des Conseillers Municipaux
vous invitent à honorer par votre présence la

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
DU 14 JUILLET 1789**

Rendez-vous place de la mairie
le mardi 14 juillet 2026 à 9h30

pour se rendre au Monument aux Morts
accompagnés de la batterie-fanfare de
Taissy BF Horizon.

Un pot de l'amitié sera ensuite
servi à la Mairie.

Balayage des rues

Le prochain balayage des rues (petit parcours) est prévu le lundi 6 juillet prochain.
Merci de laisser les abords libres pour le passage de la balayeuse.

Fermeture Exceptionnelle Agence Postale

Nous vous informons que l'agence postale sera fermée le samedi 11 juillet 2026.

Restriction de circulation - rue de la Paix

A l'occasion des travaux de sondage AEP (x3) rue de la Paix, à compter du lundi 13 juillet 2026 et jusqu'à la fin des travaux, la circulation et le stationnement seront interdits aux droits du chantier :

- au niveau du n° 8
- face au carrefour avec le Chemin Thomas
- parking du cimetière

(Arrêté municipal 70/2026)

Marcher sur les traces de Sainte Jeanne d'Arc et du dauphin Charles VII, lors de la dernière étape entre Sept-Saulx et la Cathédrale de Reims, en juillet 1429...

L'association PÈLERINAGE NATIONAL DU SACRE organise une marche le MARDI 14 JUILLET 2026. La Commune de Taissy sera traversée.

Objectif
REIMS !
Re-naissance de la France, fille aînée de l'Eglise
Marche finale de
Ste Jeanne d'Arc et Charles VII
Mardi-juliet 1429

ARRIVEE 17h45

HALTE DE JEUNER 12h

MESSE 8h30

INSCRIVEZ-VOUS !

PELERINAGE NATIONAL DU SACRE
Mardi 14 juillet 2026
3ème édition
25 km

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 8h30/9h30 - Sept-Saulx, messe et départ
- 12h00/13h00 - Sillery, pause déjeuner
- 14h15/45 - Taissy, Eglise Notre Dame
- 15h30 - Cormontreuil, prière devant l'église St André
- 16h10 - Reims, Basilique Sainte Clotilde
- 16h30/45 - Reims, Basilique Saint Remi, pause
- 16h45 - Reims, changement des chapitres (petits groupes de 50 personnes) en procession (un seul bloc de marcheurs)
- 17h30 - Reims, arrivée de la procession à la Cathédrale
- 18h00 - Reims, photo de groupe et temps de prière devant la Cathédrale
- 18h30 - Fin de la manifestation

Agenda

Conseil Municipal

Mardi 7 juillet 2026, à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal.

Cérémonie commémorative du 14 juillet 1789

Mardi 14 juillet 2026 à 9h30 sur la place de la Mairie.

Horaires des Messes

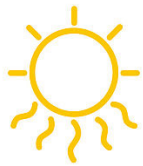


Les prochaines messe auront lieu :

- dimanche 5 juillet 2026, à 10h30, à l'église de Cormontreuil.

- dimanche 12 juillet 2026, à 10h30, à l'église de Taissy.

- samedi 18 juillet 2026, à 18h00, à l'église de Cormontreuil.



INSCRIPTION AU REGISTRE PLAN CANICULE

Plan Canicule 2026

Si vous souhaitez vous inscrire ou faire inscrire une personne âgée ou vulnérable en vue de lui porter aide et assistance en cas d'épisode caniculaire, veuillez remplir et transmettre le coupon à l'accueil de la mairie ou par mail à mairie@taissy.fr

Inscription au registre Plan Canicule 2026

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

La Caisse des Ecoles recrute!
DES ANIMATEURS DIPLOMES B.A.F.A. OU EQUIVALENTS
POUR SES ACCUEILS PERISCOLAIRES (MIDI, SOIR)
SI TU ES DISPONIBLE, DYNAMIQUE ET INTERESSE, ENVOIE TON CV ET TA LETTRE DE MOTIVATION A acm@taissy.fr
RENSEIGNEMENTS AUPRES DE ELISE BALHAND AU 03.26.82.37.57 / ACM@TAISSY.FR

REJOIGNEZ LE FOYER COMMUNAL DE TAISSY SUR INSTAGRAM
FOYER COMMUNAL Taissy/St-Léonard
Pour plus d'informations rendez vous sur <https://foyer-taissy.fr>

EN BREF

L'ARMÉE DE TERRE

- 120 000 hommes et femmes protègent la France et sa population, sur le territoire national comme à l'étranger.
- En coordination avec les alliés et les autres forces armées françaises, elle mobilise en permanence 30 000 soldats en posture opérationnelle.

LES EN AVEC L'ARMÉE DE TERRE

Plus de 70 métiers dans 130 garnisons, par exemple :
Protection : combattant, protection du territoire, combattant engins blindés, mitrailleurs, agents munitionniers.
Soutien des forces : opérateur de maintenance, opérateur simulateur de vol, animateur aéroclub, magasinier, conducteur antiaérien...
Expertise : expert cyber, expert renseignement, psychologue, chargé d'expertise et d'essai en discontamination.

LA MARINE NATIONALE

- 40 000 hommes et femmes, mobilisés 24h/24.
- Elle agit sur les mers, sous les mers, et au-delà des mers pour protéger les intérêts de la France.
- Les marins participent aussi au secours des personnes, interviennent contre les trafics illicites et pour préserver l'environnement marin.

LES EN AVEC LA MARINE NATIONALE

Plus de 40 métiers dont certains embarqués à bord, par exemple :
Protection : capitaine de vaisseau, opérateur de garde maritime, opérateur de contrôle de la navigation, opérateur protection, défense.
Soutien des forces : assistant électroicien naval, opérateur restauration, opérateur manœuvrier (moyens portuaires des bases navales).
Expertise : spécialiste en hydrographie et hydroacoustique, analyste investigation numérique, adjoint juriste, ingénieur infrastructures, agent reporter image.

L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

- 40 000 aviateurs et aviatrices, engagés et unis autour de leurs valeurs, pour protéger l'Hexa-ciel français, la sécurité et les intérêts de la Nation.
- À travers ses missions de protection, de dissuasion et d'intervention dans le monde, l'Armée de l'Air et de l'Espace, puissance militaire aérospatiale, agit avec rapidité et précision, aussi au profit des populations.

LES EN AVEC L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Plus de 30 métiers par exemple :
Protection : agent d'identification et de conduite des opérations aériennes, agent embarqué, directeur/adjoint aérien, assistant mission spatiale, opérateur grandement armé à bord.
Soutien des forces : agent mécanicien aéronautique, aide moniteur de sport, magasinier, auxiliaire sanitaire, agent polyvalent de maintenance, gestionnaire ressources humaines.
Expertise : ingénieur aéronautique / spatial, assistant simulation aérienne, agent des systèmes numériques (cyber), infirmier.

CANDIDATER AU SERVICE NATIONAL

Le service national est ouvert à tous les jeunes Français et Français de 18 à 25 ans, avec ou sans diplôme, motivés pour mettre leurs talents au service des armées pendant 10 mois.

LES CONDITIONS

- 18 - 25 ans
- de nationalité française
- avoir effectué sa journée de mobilisation (ex/JDC)

LE PARCOURS DE SÉLECTION

Dès maintenant, tout jeune intéressé peut se renseigner et s'inscrire :
- via les sites internet des armées : www.sengger.fr/ / lamarinecrute.gouv.fr/ / devenir-aviateur.gouv.fr/
- auprès d'un CIRSA
- par téléphone : 09 70 84 51 51 (appel non surtaxé)
- auprès des animateurs de la journée de mobilisation (ex/JDC)

Il constitue son dossier de candidature, avec l'appui d'un conseiller en recrutement qui l'aidera à affiner ses choix.
Il passe une **visite médicale** auprès d'un médecin militaire et son dossier fera l'objet d'un **contrôle de sécurité**.
À la suite de **commissions de sélection**, régulièrement organisées au sein de chaque armée, le candidat est recontacté et informé du résultat.

En cas de sélection, il intègrera la promotion 2026 du service national en septembre, octobre ou novembre 2026 (février 2027 pour la Nouvelle-Calédonie).

Ministère des Armées et des Anciens Combattants
avril 2026. Ne pas jeter sur la voie publique.



Pour en savoir plus :

POURQUOI UN SERVICE NATIONAL ?

Dans un environnement marqué par le durcissement des rapports de puissance, la diversification des menaces et l'incertitude stratégique, l'instauration du service national permet aux jeunes qui le souhaitent de :

1. Participer à la résilience de la Nation.
2. Contribuer à la protection de la population.
3. S'engager au sein d'une communauté et servir les autres.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le service national est un engagement militaire, volontaire et sélectif, au service de la Nation.
Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, il est conçu pour être un tremplin dans un parcours de vie tout en contribuant au renforcement des capacités des armées.

PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

La durée du Service National est de dix mois.
- 1 mois de formation militaire initiale qui leur permettra d'acquiescer les savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur intégration dans les armées.
- 9 mois d'emploi au sein des unités, aux côtés du personnel militaire, d'active et de réserve, et civil du ministère.

COMBIEN DE JEUNES PEUVENT-ILS FAIRE LEUR SERVICE ?

Le déploiement du Service National est progressif.
En 2026, les armées recrutent 3 000 appelés du service national. La cible est de 10 000 appelés du service national en 2030.



Une expérience différente ! Le service national se déroule sur une année scolaire et peut être une année de césure pour les étudiants.

QUI PEUT S'ENGAGER ?

Les jeunes Françaises et Français, âgés de 18 à 25 ans, avec ou sans diplôme. Le service national n'est pas obligatoire : il repose sur le volontariat.
Les seules conditions : être **motivé**, être de nationalité française, avoir entre 18 et 25 ans, avoir effectué sa journée de mobilisation (ex/JDC), présenter les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction.

OÙ FAIRE SON SERVICE NATIONAL ?

Dans les unités des armées, directions et services du ministère, en métropole ou outre-mer : armée de terre, marine nationale, armée de l'air et de l'espace, également au sein de la direction générale de l'armement, du commandement de la gendarmerie, du service de l'infrastructure de la défense, du service de santé des armées, du service de communication des armées, du service de l'énergie opérationnelle et du service interarmées des munitions. Les 3 armées assurent le recrutement et la formation des appelés du service national.

QUAND FAIRE SON SERVICE NATIONAL ?

Pour 2026, les premières incorporations auront lieu à compter du 31 août 2026 et seront réparties sur 3 mois (septembre, octobre et novembre), à l'exception de la Nouvelle-Calédonie dont l'incorporation aura lieu début février 2027 en cohérence avec le calendrier scolaire local.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Académiques : droit à une **écuse**, maintien des vœux sur Parcoursup.
Financiers : **solde** mensuelle d'environ 800 € bruts minimum (non comptée pour les droits à bourse), une carte de réduction sur les trajets ferroviaires nationaux (75%).
Matériels : équipement, hébergement et alimentation gratuits. 21 jours de permission.



LE SERVICE NATIONAL (SN)

Le service national est un engagement militaire, volontaire et sélectif, au service de la Nation.
Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, il permet de servir pendant dix mois au sein des armées, dans des missions concrètes et utiles à la défense nationale.



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- MATIN : 9h-12h (du lundi au vendredi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi, mardi et vendredi).
Tel : 03 26 82 39 27 Fax : 03 26 97 82 98

AGENCE POSTALE COMMUNALE

- MATIN : 9h-11h45 (du lundi au vendredi) 10h-12h (samedi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi et vendredi).
Tel : 03 26 04 41 87

NUMÉROS D'URGENCE

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site 3237.fr ou composez le 3237.

MÉDECIN / DENTISTE DE GARDE

En cas d'urgence composez le 15 pour obtenir un régulateur du SAMU.